

SUR REILHAC

INFORMONS NOUS

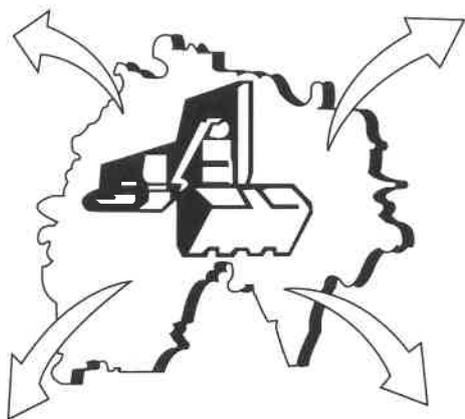


N°10

1998

Sommaire

<i>La lettre du Maire</i>	P1
<i>Administration de la commune</i>	P2
<i>Fonctionnement des services, état civil</i>	P3
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	P4
<i>Utilisation de la Salle Polyvalente</i>	P5
<i>Au fil des réunions</i>	P6
<i>Budget</i>	P7-9
<i>Urbanisme</i>	P10-11
<i>Travaux</i>	P12
<i>Vie à l'école</i>	P13-16
<i>Des Vœux pour 1999</i>	P16
<i>La fête du château de Broussette</i>	P17-18
<i>Football Club Reilhacois</i>	P19-20
<i>Visite du Préfet</i>	P21
<i>Associations</i>	P22-27



sa-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Las Plagnes - 15250 REILHAC - Tél. 04 71 47 35 25 - Fax. 04 71 47 28 12

La lettre du Maire

Maire délégué de REILHAC de 1973 à 1983, puis Maire de REILHAC de 1983 à 1989, Madame SERPEAU nous a quitté.

Pendant six années de travail au sein du Conseil Municipal qu'elle présidait, je me souviens de sa manière calme d'aborder les questions à traiter, sa façon d'écouter attentivement, ce qui bien souvent nous a aidé à résoudre des problèmes que les passions risquaient parfois de compliquer inutilement.

C'est dans le travail en commun que nous avons apprécié Madame SERPEAU, c'est en continuant ce travail que nous apporterons le meilleur hommage à sa mémoire.

Ce monde tourmenté en pleine mutation qui coïncide avec la fin du 20^e siècle ne peut nous faire oublier nos préoccupations locales.

En 1999, REILHAC continuera à avancer et quatre préoccupations majeures guideront nos actions :

- l'amélioration de notre cadre de vie, avec réfection de l'allée de Messac, la route du Remblai et celle de Lagarde reliant le château, aires de croisement sur la route de Brousse, entrée du stade municipal,

- la poursuite de la construction des logements sociaux : deux seront terminés mi-juillet et les travaux des deux derniers devraient débuter fin 1999, ce qui veut dire que le lotissement des Violettes 2 sera terminé en l'an 2000 avec bien entendu l'achèvement de la voirie,

- la participation du plan CYBER-CANTAL pour permettre aux enfants d'abord, mais plus largement à la population, d'accéder aux nouvelles techniques de communication et à leur maîtrise,

- la révision du Plan d'Occupation des Sols. REILHAC doit bien sûr son attractivité à la proximité de l'agglomération aurillacoise mais également aux qualités de ses paysages, de son cadre de vie et de son identité rurale préservée par une bonne maîtrise de l'urbanisation. C'est dans cette voie que nous devons intégrer de nouveaux équipements publics, développer l'accueil de nouveaux habitants tout en préservant la protection de l'agriculture, des paysages et de l'environnement.

Tout cela est possible bien entendu grâce à une bonne maîtrise de nos finances notamment au niveau du budget de fonctionnement et des investissements mesurés qui nous permettent d'aller vers une stabilisation de l'impôt.

La dotation globale de fonctionnement de l'état qui augmente de 1,5 % pour ce qui est de la part forfaitaire, la renégociation des intérêts des emprunts, la



population de notre commune qui augmentera de l'ordre de 7 % sont des paramètres importants qui nous permettront de poursuivre une politique d'équipement de la commune sous le signe du réalisme et de la responsabilité.

Le DISTRICT participera cette année à l'amélioration du cadre de vie de REILHAC et de la préservation du patrimoine puisque sur la demande du Conseil Municipal, le bois de REILHAC qui est maintenant propriété de la commune va être aménagé avec la mise en place d'un parcours de promenade et l'aménagement d'une aire de détente.

L'assainissement du village de Reilhaguet qui compte 31 maisons et 109 habitants est programmé pour le printemps 2000, ce qui nous fait hésiter pour la réfection de la voirie avant l'exécution de ces gros travaux estimés à près de 800 000 F.

Avant de terminer mon propos, je voudrais remercier chaleureusement et très sincèrement tous les responsables d'associations et leur dire de continuer à développer cet esprit associatif qui participe à construire harmonieusement notre cité.

Merci à tout le personnel communal pour son travail sérieux et sa compétence pour le plus grand bien de nos administrés.

Merci également aux différents services de l'État et du Département pour leur accueil, leur écoute et leurs conseils qui nous permettent de mener à bien nos projets dans les meilleures conditions possibles.

Bienvenu aux nouveaux habitants et tous ensemble essayons d'oeuvrer pour que 1999 soit pour tous une très bonne année.

Jean-Pierre PICARD

L'administration de la commune



LE CONSEIL MUNICIPAL

- Maire** : Jean-Pierre PICARD
1er Adjoint : Louis FAUGERE
2e Adjoint : Maurice LABERTRANDIE
3e Adjoint : André FREYSSINIER
4e Adjoint : Christian VIDAL

Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

COMMISSIONS

- Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

- Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

- Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN, J.C. LACOSTE,
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,
F. VERNET

- Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,
C. VIDAL, A. VIGNERON

- Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL, V. FONTANILLE, P. GAMEL, G. APCHIN,
B. LAVEISSIERE, A. VIGNERON

- Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

- S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre :

Louis FAUGERE, Pascal GAMEL

- Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjointes sont membres de droit de toutes les Commissions.

EMPLOYES COMMUNAUX

- Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

- Employé de service :

Laurent BEGUET

- Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle
Josette PLANCHON, Agent d'entretien
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

Fonctionnement des services - Etat civil

HORAIRES

- **Horaires scolaires :**
De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(Vendredi 15 h 30)
- **Secrétariat de Mairie :**
Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi
- **Bibliothèque :**
 - Lundi de 14 h à 16 h
 - Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
 - Mercredi de 14 h à 16 h
 - Jeudi de 9 h à 12 h
 - Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
 - Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

TRANSPORTS

REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

REILHAC	7.20	-			13.20
Cité des Landes	7.21	-			13.21
Embranch. D 922	7.23	-			13.23
NAUCELLES	7.25	7.20			13.25
Lardennes	7.26	7.21			13.26
Cité d'Encanjac	7.27	7.22			13.27
Quatre Chemins	7.30	7.25			13.30
AURILLAC					
Saint-Joseph	7.37	7.32			13.37
Dorinière	7.39	7.34			13.39
Place de la Paix	7.40	7.35			13.40
Square	7.45	7.40			13.45
Place St-Etienne	7.48	7.43			-
LEP	7.52	7.47			-

TARIF 1999

BILLETS :

- Billet unitaire (blanc)6,00 F
- Carnet de 10 billets Fréquence 47,00 F
- Billet collectif (minimum 10 personnes)4,20 F

ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire Active (orange)145,00 F
- Mensuel Surf (vert)117,00 F
- Mensuel réduction Famille 97,00 F

Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Pour acheter votre titre de transport :

M. ISOULET, Café-Tabac à Reilhac
M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles
ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac
(04.71.48.53.00)

TARIFS MUNICIPAUX

- **Transports scolaires :**
Primaire / par an367,00 F
- **Garderie :**
de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure ...7,50 F
- **Cantine :**
Ticket à la semaine47,50 F
Ticket occasionnel 14,80 F
- **Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :**
Par foyer540,00 F
- **Concession**
Le m²250,00 F

AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC					
LEP		-	12.30		17.05 18.05
Place St-Etienne		-	12.33		17.08 18.08
SQUARE			12.15 12.37		17.32 18.12
Place de la Paix			12.17 12.40		17.15 18.15
Dorinière			12.18 12.42		17.17 18.17
St-Joseph			12.20 12.44		17.19 18.19
Quatre-Chemins			12.27 12.51		17.26 18.26
Cité d'Encanjac			12.28 12.53		17.28 18.28
Lardennes			12.29 12.54		17.29 18.29
NAUCELLES			12.30 12.55		17.30 18.30
Embranch. D 922			12.33 12.58		17.33 18.33
Cité des Landes			12.34 12.59		17.34 18.34
REILHAC			12.35 13.00		17.35 18.35

ETAT CIVIL 1998

NAISSANCES :

- BROUSSE Dorian, le 9 Janvier à AURILLAC
- ZAHAM Sébastien, le 2 Février à AURILLAC
- FOUR Valentin, le 8 Mars à AURILLAC
- PUYRAIMOND Sara, le 3 Août à AURILLAC
- BOUISSOU Julie, le 2 Décembre à AURILLAC
- VOLPI Pierre-Jean, le 15 Décembre à AURILLAC

MARIAGES :

- PANNETIER Jean-Charles et JUTEAU Véronique, le 2 Mai
- ANDRIEU Philippe et BONHOURE Christine, le 6 Juin
- SABATIER Michel et COURTINE Solange, le 13 Juin
- RIBEYRON Pascal et AUMOINE Magalie, le 25 Juillet
- RIGAL Hervé et LAPIE Angélique, le 8 Août
- DAUBIGIE Claude et COULON Nathalie, le 22 Août
- DUCHEMIN Gérard et CARTIER Catherine, le 28 Décembre

DÉCÈS :

- BRUNEL René, le 25 Janvier à PARIS
- TOUGLOH Jules, le 24 Mars à TULLE
- LAFAGE François, le 8 Mai à AURILLAC
- BESSE Firmin, le 11 Mai à AURILLAC
- VERGNES Jeanne, Veuve FOUR, le 25 Mai à AURILLAC
- MONTARNAL Pierre, le 30 Mai à AURILLAC
- SEVERAC Elise, Veuve MONTARNAL, le 24 Juillet à AURILLAC
- PARROT Albert, le 14 Novembre à AURILLAC
- LAMOUROUX Pierre, le 24 Novembre à AURILLAC
- CHABANON Marie, Veuve DUMAS, le 13 Décembre à REILHAC

Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. :

Le rôle du C.C.A.S. est d'apporter un soutien aux personnes en difficulté. Il est géré par une Commission formée par les membres du Conseil Municipal et des membres nommés par l'Administration.

Les membres élus : M^{me} Demazière Jeanine, M. Labertrandie Maurice, M^{me} Apchin Ginette, M^{me} Fontanille Viviane

Les membres nommés : M^{me} Alric Yvonne, M^{me} Coste Marie-Louise, M^{me} Lapouble Juliette, M^{me} Walter Catherine

Il est chargé d'examiner les demandes d'Aide Sociale au cas par cas. Les dossiers sont transmis par la suite aux services sociaux départementaux compétents. Les dossiers sont essentiellement des demandes



d'aide médicale, les cartes d'invalidité, Allocations compensatrices tierce personne / Prestations Spécifiques Dépendance et Aide ménagère et secours exceptionnels.

Les activités du C.C.A.S. :

Le 1^{er} mars a été l'occasion pour les personnes de plus de 63 ans de se retrouver autour d'un repas confectionné par les membres du C.C.A.S. et des bénévoles.

- Ce jour-là, un bouquet de fleurs a été offert à toutes les grands-mères.

- La distribution d'une rose à toutes les mamans de la commune à l'occasion de la fête des mères.

- La confection des colis de Noël distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans (en 1998 : 58 colis ont été distribués).

Du nouveau dans le recensement militaire :

À partir de 1999, les jeunes, garçons et filles, nés à partir du 1^{er} janvier 1983 se feront recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire (exemple : vous êtes né le 15 Janvier 1983, vous devez vous faire recenser en janvier ou février 1999 au plus tard). Une attestation de recensement vous sera remise. Celle-ci sera nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire...).

Vous devez donc vous présenter à la mairie muni (e) du livret de famille de vos parents.

MADAME SERPEAU NOUS A QUITTÉ



Le 27 Janvier 1999, Madame Marie-Louise Serpeau, ancien Maire de Reilhac nous quittait. C'est devant une famille attristée et des habitants de la Commune émus que Jean-Pierre Picard, Maire de Reilhac, entouré de son conseil municipal lui rendait un dernier hommage.

"Mesdames, Messieurs,

Je n'ajouterai pas à votre douleur en prolongeant inutilement cette triste cérémonie.

Mais nous savons tous, car hélas, chacun de nous doit passer par là, combien les témoignages de sympathie peuvent être réconfortants dans ces circonstances.

Il n'y a rien de pire que la douleur dans la solitude, et si l'estime des autres ne se manifestait pas dans ces tristes moments, nous manquerions à un devoir de compassion envers ceux qui restent. C'est pourquoi, je voudrais d'abord présenter mes plus sincères condoléances et mes sentiments profondément attristés à Françoise, sa fille et à toute sa famille.

Sachez que nous nous associons à votre peine et qu'au delà

des mots, nous partageons votre chagrin.

Madame SERPEAU est partie comme elle a vécu, dans la discrétion et dans la dignité. Son énergie et sa présence était telle, qu'elle pouvait mener de front, sa vie professionnelle, ses responsabilités de Maire de REILHAC, ainsi que ses devoirs de mère de famille et de grand-mère.

Tout cela avec le sourire et en donnant l'impression à chacun d'être disponible.

L'assemblée ici présente, si nombreuse est la preuve s'il le fallait de toutes ces amitiés qu'elle a su nouer tout au long de sa vie.

Tous ici se souviennent de la gentillesse et de la justice avec lesquelles Madame SERPEAU savait répondre à toutes les requêtes.

Nos souvenirs ne sont que de bons souvenirs. Je crois exprimer l'opinion de tous les reilhacois en disant que nous ne l'oublierons pas et que nous continuerons d'évoquer sa mémoire en toute occasion, comme on le fait pour les personnes que l'on aimait.

Son humilité, son dévouement et son souci du bien envers les autres ont été pour tous une véritable leçon de vie.

Par fidélité à son souvenir, soyons à la hauteur de son courage et de sa force."

Utilisation de la Salle Polyvalente

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC 1999

LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communes	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	Gratuit	500 F
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	Gratuit	500 F
- Expositions diverses	Gratuit	500 F
- Quines, concours divers	Gratuit	500 F
- Bal	Gratuit	Non admis
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	Gratuit	50 F/heure

LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communes	Extérieures	COMMERCANTS DE LA COMMUNE	PARTICULIERS DE LA COMMUNE
- Repas	Gratuit	1 000 F *	- Apéritif	500 F
- Réveillon	Gratuit	Non admis	- Repas, mariage ...	1 000 F *
- Arbre de Noël	Gratuit	1 200 F		- Repas petite salle + cuisine
			750 F	500 F
			1 500 F *	

* Pour les prix accompagnés d'un *, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Saison 1999 (avec réservation de la salle polyvalente).

Jeudi 7 janvier

- GOÛTER Club des Aînés à la salle polyvalente

Samedi 9 janvier

- GALETTE des Rois Football-Club Reilhacois à la salle polyvalente

Mardi 12 janvier

- REPAS Club des Aînés à la salle polyvalente

Dimanche 17 janvier

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE "Le Tilleul Reilhacois" à la salle polyvalente

Samedi 23 janvier

- CONCOURS de BELOTE Comité de fêtes à la salle polyvalente

Mardi 26 janvier

- RÉUNION Club des Aînés à la salle polyvalente

Samedi 30 janvier

- SOCIÉTÉ de CHASSE - QUINE - à la salle polyvalente.

Jeudi 4 février

- GOÛTER Club des Aînés à la salle polyvalente

Samedi 6 février

- CARNAVAL - A.P.E. à la salle polyvalente

Samedi 13 février

- CARNAVAL Comité des fêtes à la salle polyvalente

Vendredi 19 février

- CONCOURS de BELOTE Football-Club Reilhacois à la salle polyvalente

Samedi 20 février

- REPAS des CHASSEURS à la salle polyvalente

Vendredi 26 février

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE "La Quille Reilhacoise" à la salle polyvalente

Dimanche 7 mars

- REPAS des AÎNÉS par le C.C.A.S. à la salle polyvalente

Jeudi 18 mars

- GOÛTER Club des Aînés à la salle polyvalente

Samedi 20 mars

- CONCOURS de BELOTE Comités des fêtes à la salle polyvalente

Samedi 27 mars

- REPAS A.P.E. à la salle polyvalente

Samedi 10 avril

- TIRAGE TOMBOLA Football-Club Reilhacois à la salle polyvalente

Samedi 17 avril

- COURSE PÉDESTRE Comité des fêtes

Jeudi 29 avril

- GOÛTER Club des Aînés à la salle polyvalente

Jeudi 17 juin

- GOÛTER Club des Aînés à la salle polyvalente

Vendredi 18 juin

- FÊTE de la ST-JEAN Comité des fêtes à la salle polyvalente

Samedi 26 juin

- FÊTE de L'ÉCOLE de L'A.P.E. à la salle polyvalente

Mardi 13 juillet

- BAL POPULAIRE Comité des fêtes

Samedi 7 et Dimanche 8 août

- FÊTE de REILHAC Comité des fêtes

EMBAUCHE D'UN AGENT D'ENTRETIEN



Suite au départ à la retraite de Roger MAS, la commune a embauché un nouvel agent d'entretien.

Un appel à candidature a été lancé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. 17 candidats sur la commune ont répondu à l'appel.

La sélection a été effectuée selon les critères de la Fonction Publique et le choix final s'est porté sur Laurent BEGUET.

Au fil des réunions...

SÉANCE DU 31 MARS 1998

Le Conseil Municipal vote le budget primitif le 31 Mars à l'unanimité dont le fonctionnement s'équilibre à 3 080 855 F. Les taux subissent une augmentation très modérée pour la commune, 1,80 %. Ils passent à : - 15,74 pour le Foncier bâti
- 65,31 pour le Foncier non bâti
- 11,41 pour la Taxe habitation
- 11,66 pour la Taxe professionnelle

• Associations :

- Aide à la Pétanque plus importante : 1 300 F.
- Rétablissement de la subvention aux Clubs des Aînés : 1 300 F.

- Maintien des aides de l'Association des Parents d'élèves : 6 000 F pour les contrats avec la D.D.J.S. et 3 000 F aux activités propres à l'A.P.E.

• Repas Cantine Scolaire :

Après délibération, le C.M. porte les prix des repas à la cantine à 47,50 F pour les tickets à la semaine au lieu de 46,40 F depuis 1995. Le prix du ticket journalier reste inchangé : 14,80 F. Tarif en vigueur au 1^{er} Mai 1998.

• Ordures ménagères :

Tarif de ramassage 1997 reconduit : 540 F.

• Investissements :

La section s'équilibre à 2 371 232 F. Principales propositions : voirie de Reilhaguet, voirie route du cimetière et Recoulet, parking cimetière, caveau provisoire, éclairage public.

• **Élection administrateurs au centre Régional de la propriété Forestière :**

Révision de la liste électorale.

Sont désignés :

- par le Préfet : M^r le Maire, M^r Seronie J.-P.
- par le Conseil Municipal : M^r Vernet F.

• Fête de la chasse :

Le C.M. décide d'organiser avec l'association des chasseurs la Fête de la Chasse au Château de Boussette le 5 juillet 1998 en accord avec Madame et Monsieur DELZONS, Propriétaires.

SÉANCE DU 4 JUIN 1998

• Approbation du compte administratif 1997 :

Il a été voté à l'unanimité.

Section fonctionnement :

- Recettes 3 352 824,42 F
- En dépenses 2 607 582,96 F

Section investissements :

- Travaux programmés 1 713 513,33 F
- Réalisés 1 267 512,39 F
- Reste à réaliser 295 440,17 F

Reporté au budget supplémentaire comme suit :

- Acquisition 39 495,10 F
- Voirie 47 282,20 F
- Travaux cimetière 143 675,50 F
- Eclairage public 64 987,37 F

• Inscription d'itinéraires au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées :

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'un dossier d'information établi par le Conseil Général pour un plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet présenté pour les itinéraires traversant la commune en préservant le caractère public des chemins empruntés, donne son accord pour laisser passer le public sur les itinéraires indiqués sur la carte, accepte le balisage et mise en place de panneaux pour la pratique de la randonnée.

• Lotissement Recoulet :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la vente du Lot de 2006 M2 à Monsieur OLMIC Christophe.

• Vente d'une parcelle à Mr TROPHIME Louis :

Le Conseil Municipal après délibération décide de vendre à Mr TROPHIME Louis la parcelle N°

137 de 234 M2 et autorise le Maire à signer cette vente.

• Inscription en section investissement :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu d'inscrire en section investissement les dépenses concernant :

- Travaux d'aménagement de points verts 3 663,50 F
- Achat miroir signalisation 4 587,43 F
- Achat d'un tiroir caisson (dossier suspendu) 3 276,20 F
Le Conseil Municipal s'engage à inscrire ces dépenses à l'article 2188 du budget.

• Inscription des repas des anciens combattants Naucelles-Reilhac au budget :

Il y a lieu d'inscrire au budget la dépense des repas pour le jour de la commémoration du 08 mai 1945 pris par les membres de l'Association des Anciens Combattants soit 3500 F. Cette dépense sera inscrite au budget à l'article 6232/ Cette manifestation se déroule chaque année dans l'une des deux communes Naucelles-Reilhac. Pour 1998 c'était Reilhac le lieu d'accueil.

• Annulation redevance ordures ménagères :

Un habitant parti en décembre 1996 a bénéficié du remboursement de cette taxe payée à tort. Le Conseil Municipal par délibération décide d'annuler cette facture et procède à son remboursement.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1998

Constitution du Collège Électoral.

Élections Sénatoriales.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 septembre pour procéder à l'élection de trois délégués et 3 suppléants (décret du 30 Juillet 1998 et arrêté préfectoral du 19 Août 1998) :

- 3 délégués sont élus titulaires : MM. Picard Jean-Pierre, Faugère Louis, Freyssinier André.
- 3 délégués suppléants : M^{lle} Fontanille Viviane, M^{me} Apchin Ginette, M^{me} Vigneron Annie.

• Questions diverses :

- **Lotissements recoulet :** Travaux de viabilité suite à la vente du lot n°4. Montant des travaux 25 929 F. T.T.C. Après délibération, ce devis est accepté.

- **Lotissement "Violette 2" :** Acquisition lot n°2 par Aussolleil Patrick. Le C.M. autorise M^r le Maire à signer l'acte de vente.

- **Création d'un poste d'agent d'entretien :** Après délibération le C.M. donne son accord pour la création d'un poste d'agent d'entretien à temps complet à compter du 1^{er} octobre 1998.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1998

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 octobre. Le budget supplémentaire est voté à l'unanimité. Les recettes nouvelles correspondent en partie à des régularisations de dotation de l'Etat Solidarité Rurale : 4 475 F, Fond National de Péréquation : 22 022 F.

Après prélèvement et réajustement des chapitres par rapport au budget primitif, les nouvelles recettes de 35 167 F ajoutées à l'excédent reporté de 1997 soit 292 736 F ont permis de financer les charges à caractère général, charges de personnel et de gestion courante ; 5 000 F au C.C.A.S., 3 000 F à l'association Sport et Loisirs pour tous, 1 000 F au Football Club pour la création d'un emploi jeune ! L'excédent 156 293 F a été affecté à la section investissement.

• Remplacement M^{me} SALLES :

Après une demande de mise en disponibilité pour causes familiales de M^{me} Salles, M^r le Maire propose d'augmenter de 13 heures hebdomadaires le travail de M^{me} Lajarrige portant ainsi son travail à 36 heures par semaine en période scolaire.

Le C.M. accepte cette proposition et l'autorise à signer un contrat de travail avec M^{me} Lajarrige pour la durée de l'absence de M^{me} Salles.

• Subvention au Football Club pour la création d'un emploi jeune :

Le financement de cet emploi à charge pour le club s'élève à 23 000 F par an, la participation de l'Etat étant de 80 % pour le salaire. Après délibération : le C.M. accepte de soutenir cet emploi et accorde une subvention de 500 F par mois pour les 5 premières années correspondant à "l'emploi jeune".

• Révision du POS :

M^r le Maire expose au C.M. que dans le cadre de cette révision, il est nécessaire de procéder à une étude pour l'aménagement du Bourg Sud en prévision de la construction de la future maison de retraite et de l'aménagement de l'environnement. Après délibération le C.M. autorise M^r le Maire à demander une étude à plusieurs organismes.

• Aménagement des voies communales 6 et 10 et du parking du cimetière - Avenant au marché :

Des travaux supplémentaires au marché, à savoir pose d'une grille de seuil, utilisation d'un brise roche et réalisation d'un enduit sur certaines zones non prévues.

Après délibération le C.M. autorise M^r le Maire à signer l'avenant n°1 au marché correspondant aux travaux supplémentaires pour un montant de 38 374 F.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1998

Le C.M. s'est réuni le 9 décembre en séance ordinaire. Ont été examinés :

• Plan de redéploiement des services de police et de gendarmerie :

Dans le cadre du plan national de redéploiement des forces de police et de gendarmerie engagé par l'Etat, visant à renforcer en effectifs de sécurité des zones urbaines, il est envisagé de supprimer certaines brigades dans le Cantal.

Ce projet est inacceptable pour le Cantal déjà soumis depuis de nombreuses années à un régime important de fermeture des services publics.

Ceci accélère la désertification du département. Le C.M. exprime son opposition à toute fermeture de brigades de gendarmerie et d'une manière plus générale à toute nouvelle suppression de services publics dans le Cantal.

• Programme Cyber-Cantal :

M^r le Maire rend compte de la réunion d'informations du 2 décembre 1998 à Jussac sous l'égide du comité d'expansion économique.

Le plan Cyber-Cantal initié par le Conseil Général devrait favoriser la mise en place de l'utilisation des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (N.T.I.C.). Création d'un centre de ressources à Jussac avec point d'accès dans les communes du Canton.

Le C.M. donne son accord :

- pour la participation au plan Cyber Cantal
- pour le centre de ressource à Jussac
- pour un point d'accès à l'école de Reilhac
- que le dossier sera déposé au Conseil Général pour les demandes de subventions pour les quatre communes.

• Demande d'emprunt :

Après délibération le C.M. décide pour financer les investissements prévus pour 1998, de contracter un emprunt de 111 850 F de 15 ans auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne.

M^r le Maire est autorisé à signer ce contrat.

• Renouvellement du poste d'agent contractuel permanent :

Vu le surcroît de travail au secrétariat de Mairie, le C.M. autorise M^r le Maire à renouveler le contrat de Mademoiselle Juillard Chantal, agent contractuel. Durée du Contrat : 1 an, Temps de travail 28 - 169^{ème}, Indice de rémunération : 320. Les crédits seront inscrits au budget.

Budget 98

Le Conseil Municipal de Reilhac s'est réuni le 31 Mars 1998 sous la présidence de Jean-Pierre Picard, Maire, de M^r Beaufort, receveur municipal, pour mettre en place le budget primitif.

Voté à l'unanimité ce budget s'équilibre en fonctionnement à 3 080 855 F en légère progression par rapport à celui de 1997 qui était de 3 039 524 F.

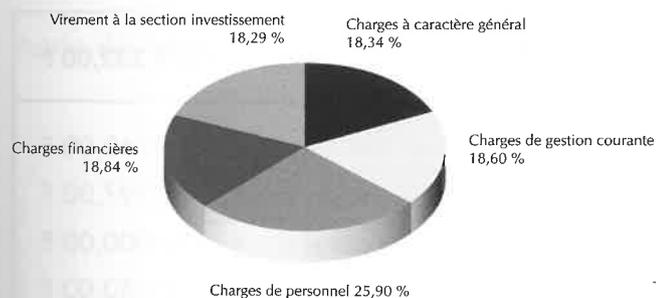
Il permet de dégager un prélèvement de 563 775 F affecté aux investissements.

Les taux d'imposition qui ont permis d'équilibrer ce budget subissent une légère augmentation de 1,82 % en diminution par rapport à 1997.

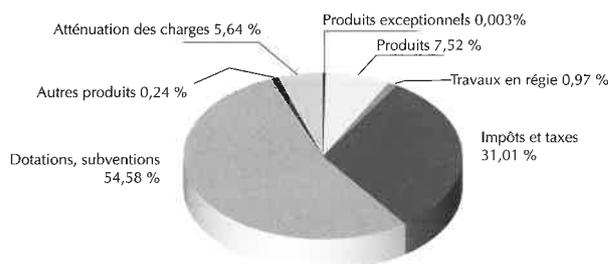
Répartition des dépenses et recettes dans le tableau :

DEPENSES	3 080 855,00 F	100 %	RECETTES	3 080 855,00 F	100 %
Charges à caractère général	565 200,00 F	18,34	Produits	231 950,00 F	7,52
Charges de personnel	798 000,00 F	25,90	Travaux en régie	30 000,00 F	0,97
Charges de gestion courante	573 240,00 F	18,60	Impôts et taxes	955 533,00 F	31,01
Charges financières	580 640,00 F	18,84	Dotations, subventions	1 681 752,00 F	54,58
Virement à la section investissements	563 775,00 F	18,29	Autres produits	7 500,00 F	0,24
			Atténuation des charges	174 000,00 F	5,64
			Produits financiers et exceptionnels	120,00 F	0,003

DÉPENSES



RECETTES



On constate que la DGF, avec la participation du district 64 290 F, la dotation solidarité rurale 145 000 F et les attributions de péréquation (TH - TF - TP) 294 935 F représentent 54,58 % du budget.

Pour les recettes fiscales, elles passent à 914 650 F soit 31,01 % du budget.

Dans l'atténuation des charges on retrouve la participation de l'Etat pour les C.E.S.

Les frais financiers (intérêts emprunts) sont en baisse 580 640 F pour 656 889 F en 97.

Évolution des taux d'imposition depuis 1994 :

	1994	1995	1996	1997	1998	Produit 1998	Produit 1997
Taxe d'habitation	10,34	10,55	10,87	11,20	11,41	348 000 F	325 920 F
Foncier bâti	14,28	14,57	15,01	15,46	15,74	309 448 F	286 319 F
Foncier non bâti	59,30	60,48	62,30	64,16	65,31	114 945 F	113 569 F
Taxe professionnelle	10,81	11,02	11,24	11,46	11,66	142 252 F	72 312 F
TOTAL						914 645 F	798 120 F

Budget 98

La taxe professionnelle augmente de 72 312 F à 142 252 F. C'est la répercussion pour une grande part, de l'installation de la CADAC à Reilhac.

À ces taux s'ajoutent ceux du district, ceux du département de la région et les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi des finances :

	DISTRICT		DÉPARTEMENT		RÉGION	
	1997	1998	1997	1998	1997	1998
Taxe d'habitation	2,9	2,95	8,20	8,20	2,05	2,05
Taxe foncière bâti	3,91	3,98	13,19	13,19	2,79	2,79
Taxe foncière non-bâti	12,49	12,70	58,62	58,62	6,40	6,40
Taxe professionnelle	2,47	2,51	11,46		2,20	

Dans l'ensemble, ces taux restent faibles voir stationnaires.

INVESTISSEMENTS

La section d'investissement pour 1998 est supérieure à celle de 1997, 2 371 232 F contre 958 513 F. Ce qui correspond à la prévision de réfection de la route de Reilhaguet.

Principales propositions :

DEPENSES 2 371 232,00 F	RECETTES 2 371 232,00 F
Remboursement emprunt 619 370,00 F	Fonds compensation TVA 104 260,00 F
Achat bois 15 000,00 F	Taxe locale d'équipement 11 197,00 F
Matériel 9 862,00 F	Fonds équipement des communes 174 000,00 F
Voierie Reilhaguet 1 088 000,00 F	Amendes police 22 150,00 F
Voierie Cimetière et Recoulet 460 000,00 F	Dotation globale équipement 213 850,00 F
Parking Cimetière 110 000,00 F	Autofinancement 563 775,00 F
Caveau Cimetière 12 000,00 F	Emprunts programmés 1 282 000,00 F
Éclairage public 40 000,00 F	
Restauration œuvre d'art 17 000,00 F	

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire a été voté à l'unanimité le 27 octobre 1998 en présence de :

- M^r Beaufort, receveur municipal
- et sous la présidence de M^r Jean-Pierre Picard, Maire.

Il a permis d'apporter les ajustements nécessaires aux prévisions faites lors du budget primitif.

Les excédents reportés s'élèvent à 292 736 F.

Budget 98

DEPENSES	327 903,46 F	RECETTES	327 903,46 F
Charges à caractère général	97 610,00 F	Dotations, subventions	26 497,00 F
Charges de personnel	10 000,00 F	Produits exceptionnels	5 400,00 F
Autres charges de gestion courante	64 000,00 F	Ind. Assurances	3 270,00 F
Virement à la section d'investissement	156 293,46 F	Excédent reporté de 97	292 736,46 F

Pour les investissements en dépenses :

- Achat de terrains : 120 000,00 F
- Achat extincteurs : 8 500,00 F
- Achat photocopieur école : 13 000,00 F
- Éclairage public : 8 043,00 F
- Voierie : 73 041,00 F
- Cimetière : 143 675,00 F

Ces investissements sont financés par prélèvement sur fonctionnement pour 156 293 F, DGE et emprunts.

À noter qu'une partie seulement de la voierie de Reilhaguet, a été réalisée.

ORDURES MÉNAGÈRES

Après délibération le Conseil Municipal décide de reconduire le tarif de ramassage de 1997 soit : 540 F

	1996	1997	1998
Ramassage	520,00 F	540,00 F	540,00 F
Recettes	174 256,00 F	183 600,00 F	185 220,00 F
Dépenses (SIVM)	175 770,00 F	173 846,00 F	181 735,00 F
Résultats	- 1 514,00 F	+ 9 754,00 F	+ 3 485,00 F

Pour ce budget 1998, on peut retenir quatre aspects :

- Faible augmentation des taux : 1,82 %
- Bonne maîtrise des dépenses.
- Prélèvement sur dépenses de fonctionnement 563 775 F pour l'investissement.
- Investissements importants tendant à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants (voierie, parkings cimetière, éclairage public)

Le Conseil Municipal tient à remercier Monsieur Beaufort pour sa participation au bon fonctionnement des services de la Commune de Reilhac.

*L'Adjoint aux Finances
André Freyssinier*

Urbanisme

L'année 1998 aura vu une nette progression en ce qui concerne les maisons d'habitation, puisque la commission d'urbanisme a enregistré :

- 12 permis de construire dont 10 maisons d'habitation et 2 garages :

Secteur de Reilhaguet : 3

Recoulet : 2

Les Violettes II : 2

Cap-del-Couderc : 1

Lagarde : 3

Capelle : 1

- 18 demandes de travaux exemptés de permis de construire :

Secteur de Reilhaguet : 3

Le Bourg : 5

Les Violettes II ; Cité des Landes : 3

Lestoubeyre : 2

Lasplagnes : 2

Brousse : 1

À cela, il faut ajouter 12 demandes de certificats d'urbanisme et 14 demandes de renseignements d'urbanisme.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

1998 - 1999 : Deux années importantes pour l'urbanisation de notre commune avec la Révision du Plan d'Occupation des Sols et une étude supplémentaire sur l'urbanisation future du Bourg Sud.

Reilhac, aux portes d'Aurillac, est une commune de petite taille : 888 hectares. La moyenne des communes rurales du département est de 2 300 hectares.



Reilhac se distingue par trois types de reliefs :

- Les vallées de l'Authre et le ruisseau de Reilhaguet.

- Un vaste plateau d'une altitude moyenne de 650 m entaillé, divisé par l'Authre et le ruisseau de Reilhaguet, dans sa partie Ouest, au plateau de Brousse. Plus au Nord, le plateau de Reilhac : c'est le lieu de passage d'une voie de communication importante "Route Départementale 922" où s'est développé le Bourg de Reilhac et l'essentiel de l'urbanisation récente.

- Les reliefs de l'Est du territoire communal d'une altitude moyenne de 850 m, secteur de Reilhaguet.

Urbanisation Traditionnelle

Le bourg de Reilhac, regroupé autour de l'église, de la mairie et de l'école est implanté sur le versant Sud d'une colline protégée des vents du Nord par le bois qui la couronne.

- Les hameaux :

Reilhaguet situé en fond de vallée du ruisseau de Reilhaguet : c'est un hameau agricole de caractère, au beau bâti traditionnel et bien conservé.

Brousse et Lagarde : Hameaux situés sur deux éperons, dominant la Vallée de l'Authre, les activités agricoles marquent leur paysage urbain.

- Les paysages : Les enjeux paysagers de Reilhac sont essentiellement liés à la maîtrise de l'urbanisation attendu les fortes pressions qu'engendre immanquablement un contexte périurbain.

- Les sites naturels : Berges de l'Authre, rebord du plateau de Dône, vallée de Reilhaguet.

Principaux enjeux

Le principal enjeu paysager de Reilhac est la préservation de son image de commune "authentique" à l'identité "naturelle" forte. L'arrêt de l'urbanisation dans les secteurs visibles depuis la RD 922, stopper l'étirement des constructions entre Reilhac et Reilhaguet. La protection des alignements de chênes améliore notre environnement.

Rappel des enjeux de la révision du P.O.S.

- Intégrer les nouveaux équipements publics
- Développer l'accueil de nouveaux habitants
- Assurer la protection de l'agriculture
- Préserver les paysages et l'environnement
- Prendre en compte les risques naturels (inondations)



DÉMOGRAPHIE

Population

La croissance démographique de Reilhac est ancienne. La commune comptait 350 habitants en 1936. À partir des années 60, le rythme s'accélère probablement en relation avec celui de l'ouverture des lotissements "Cité des Landes".

Malgré un léger recul entre 1975 et 1982, suite à la diffusion d'avec Naucelles "Remodelage territorial", la population était de :

en 1968 :	487 habitants
en 1975 :	814 habitants
en 1982 :	768 habitants
en 1990 :	906 habitants

L'activité agricole sur Reilhac

Un nombre limité d'exploitations qui continue à diminuer. Reilhac compte 21 exploitations dont 9 ont leur siège sur la commune. Pour l'étude, 15 exploitations ont été retenues.

Sur le territoire communal, les surfaces se répartissent comme suit :

- 28 %en propriété
- 71 %en fermage
- 1 %en vente d'herbes

(moyenne départementale en propriété : 44 %)

☞ 9 exploitants ont un troupeau en race Salers ou en croisement Salers Charolais, dont 7 ont leur siège sur Reilhac.

☞ 4 produisent du lait et de la viande dont 3 sur la commune.

☞ 2 ont un troupeau exclusivement laitier.

Le constat global est donc que Reilhac bénéficie d'une agriculture encore solide.

☞ 6 exploitations seraient susceptibles d'être concernées par la mise aux normes de bâtiments d'élevage situés sur la commune.

Après cinq réunions, avec les services de la D.D.E., le bureau d'Études AMENA, la commission d'urbanisme a présenté à l'ensemble du Conseil Municipal le nouveau projet de zonage pratiquement terminé.

La révision du P.O.S. devra être approuvée par le Conseil Municipal.

Après consultation des services de l'État, la nouvelle étude sera soumise à l'enquête publique avant approbation définitive.

ÉTUDE SUR L'URBANISATION DU BOURG SUD

Le Conseil Municipal a la volonté de développer harmonieusement le Centre Bourg en y concentrant l'essentiel de l'offre en terrain à bâtir, mais en prévoyant autour du noyau ancien, les équipements publics susceptibles de renforcer la centralité du village et d'y favoriser la vie sociale (terrain de sports, maison de retraite, stationnement...) les aménagements réalisés récemment autour de la mairie vont également dans ce sens.

Par délibération en date du 27 octobre 1998, le Conseil Municipal décide de confier ce projet au bureau d'étude AMENA.

Une première réunion a eu lieu à la mairie le 9 Février 1999 en présence de la DDE, l'Architecte des Bâtiments de France, le bureau d'Études AMENA et les membres de la Commission d'urbanisme (MM. PICARD, FAUGÈRE, LABERTRANDIE, FREYSSINIER, VERNET, SÉRONIE, M^{me} DEMAZIÈRE).



L'Adjoint à l'urbanisme
Maurice Labertrandie

Travaux

VOIES COMMUNALES N° 6 ET 10

Par délibération en date du 4 Juin 1998, le Conseil Municipal décide la réfection totale de la route du cimetière et une partie de la route de Reilhaguet. Il confie l'étude et le suivi des travaux à la Direction Départementale de l'Équipement.

Le dossier nous a permis d'obtenir une subvention du Conseil Général du Cantal.

Avant les travaux de voirie, le District du Bassin d'Aurillac a souhaité remplacer la conduite d'eau potable de la route du Cimetière, qui était en mauvais état et vétuste, par une conduite en PVC d'un diamètre de 110. Tous les raccordements des abonnés aux réseaux d'eau potable ont été réalisés sur la conduite de Reilhaguet, la modification a permis aux abonnés de gagner 1 kg voire 1 kg 500 de pression.

Sur le même chantier, une nouvelle conduite d'eau d'un diamètre de 110 est en place, de la route du cimetière au pont de Recoulet. Celle-ci permet une distribution normale sur le secteur et surtout une bonne défense incendie.

*
* *

Avec le consentement et la compréhension des riverains, quelques travaux d'élargissement de voirie se sont réalisés : reprises de murs, créations de pluvial, busage des fosses, déplacement d'un support EDF, permettant un élargissement appréciable pour tous.

Dans le cadre des travaux, le crépis du mur de façade du cimetière a fait l'objet d'une réfection.



RECOULET

Par délibération en date du 4 Septembre 1998, le Conseil Municipal décide la vente du dernier lot du lotissement de Recoulet.

Un devis pour la création d'un chemin d'accès au terrain, ainsi que la viabilité (eau, égout, EDF, France Telecom) est demandé à une entreprise. Les travaux réalisés, la vente du lot faite, la construction de la nouvelle maison débutera prochainement.

*L'Adjoint aux Travaux
Louis FAUGÈRE*



ECOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel

Les effectifs de l'école se sont élevés jusqu'à 78 enfants pour l'année 1998 répartis en 4 classes.

Toutes sortes d'activités ont eu lieu au cours de cette année, grâce à la générosité de l'Amicale des Parents d'Élèves et aux subventions allouées par la Mairie et Jeunesse et Sports.

• Grâce à l'**élaboration d'un contrat ARVEJ** en partenariat entre l'Amicale des Parents d'Élèves, la commune et Jeunesse et Sports, les enfants ont bénéficié de :

- 5 sorties **poney** pour la maternelle (Poney Club Aurillac)
- 8 heures d'initiation à l'**escrime** pour les classes de CM, CE, GS/CP (Maître Philippe FREYSSINIER).
- 7 heures d'initiation au **judo** pour les classes de CM, CE, GS/CP (Monsieur Francis BRUEL)
- 8 heures de **musique** pour les classes de CM et CE (M. ROUX)
- 8 heures de **musique** pour les classes de GS/CP, Maternelle (M. VALADEAU)

• **Initiation à l'Anglais :**

- CM : Intervention d'un maître spécialisé : Monsieur VERSANGE
- CE : Utilisation du matériel pédagogique fourni par l'Inspection Académique.

• **Initiation à l'informatique**

(M. Bernard LAVEISSIÈRE)

• **Présence deux fois par semaine d'un maître spécialisé**

• **La Prévention Routière :** pour la deuxième année consécutive, la piste routière s'est installée dans la cour de l'École.

• **Carnaval :** En partenariat avec le District, confection par les élèves des classes de CE, GS/CP,



Maternelle de costumes sur le thème des déchets et défilé dans les rues de Reilhac.

• **Sortie Théâtre pour les classes de CE, GS/CP, Maternelle :** la vue du loup qui voulait dévorer le chaperon rouge a fait battre plus d'un cœur.

• **Sortie-découverte à la gare SNCF d'Aurillac pour les classes de CM, CE, GS/CP :** certains auraient préféré ne pas redescendre du train mais l'heure de revenir à l'école a sonné trop tôt.

• **Voyage scolaire :** le 25 Juin, toute l'école s'est déplacée à Rocamadour. Nous avons pu admirer les oiseaux du Rocher des Aigles, l'après-midi le groupe s'est séparé. Les grands ont vu la féerie du rail et les petits sont allés se mesurer aux singes de la Forêt des singes.

Toutes ces activités et découvertes ont un coût financier et nécessitent un investissement personnel des maîtres. Aussi, n'en déplaise à certains esprits chagrins, les enseignants et l'Amicale des Parents d'Élèves qui subventionnent les sorties, estiment qu'ils "font quelque chose" et que l'école de Reilhac peut soutenir la comparaison avec les écoles alentours.

• **Fête de l'école :** le 28 Juin, petits et grands ont essayé d'animer la journée.

- danse de la maternelle
- le chaperon rouge : GS/CP
- Alice au pays des merveilles : CE
- Jeux sur gazon : CM

• **L'année s'est terminée avec, le 18 décembre, le passage du Père Noël et sa distribution de jouets suivi du goûter offert par la Mairie.**

La Directrice
Mme Vermeuzouze



ECOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel



Activités de l'Association des Parents d'Élèves

Chers parents et amis de l'école de Reilhac, en ce "début d'année", nous venons vous souhaiter nos meilleurs vœux et une réussite pour chacun de vos enfants.

L'Amicale des Parents d'Élèves et amis de l'école de Reilhac a tenu son assemblée générale le 23 septembre 1998 et a élu son bureau :

- Madame GANDILHON G. :
Présidente
- Monsieur LAVEISSIÈRE B. :
Vice-Président
- Madame BARRIONUEVO H. :
Trésorière
- Madame MEYNIEL I. :
Trésorière Adjointe
- Madame DELON C. :
Secrétaire
- Monsieur MEYNIEL G. :
Secrétaire Adjoint
- Madame VERMENOUEZE M. :
Assesseur.

Notre quine a eu lieu le 28 Novembre 1998 et grâce à vos dons et votre présence, a été un succès. Nous tenons à remercier les jeunes et les parents d'élèves qui nous ont aidé lors de la préparation et au cours du déroulement de cette soirée.

Il faut savoir que l'argent rapporté par le quine (et toute autre activité organisée par l'A.P.E.)

sert à financer les activités scolaires (poney pour la maternelle et toutes autres sorties en cours d'année...). Pour le sport, il a été fait appel à un intervenant extérieur, Monsieur GRAMONT Sébastien (Contrat Emploi-Jeune par le foot), qui nous propose divers sports comme le volley, le hand, le basket etc...



Vie à l'École

Voici les projets proposés pour l'année 1999 :

- Le 6 Février, est organisé un super carnaval à la salle des fêtes, défilé pour les enfants en fin d'après-midi suivi d'un goûter pour les enfants de l'école. Ensuite, viendra le tour des grands pour une soirée déguisée et dansante, l'ambiance sera au rendez-vous. Venez nombreux.
- Le 27 Mars, vous sera proposé une soirée repas dansant (à préciser)
- Le 1^{er} Mai, nous aurons encore notre "journée Muguet", "porte-bonheur", ouvrez-nous votre porte, nous sonnerons à toutes !
- Du 5 au 12 Juin, 20 élèves avec deux accompagnateurs partiront au bord de l'océan en classe de mer pour huit jours. Nous remercions vivement la Mairie de Reilhac pour l'apport financier apporté pour réaliser ce projet.
- La fête de l'école aura lieu le 26 Juin 1999, celle-ci clôturera l'année avec les spectacles

réalisés par les enfants : venez les encourager !

L'Amicale se promet de poursuivre ses activités pour 1999, mais pour cela elle demande à l'ensemble des parents de soutenir son action, et participer ainsi à l'épanouissement de leurs enfants.

*La Présidente
Mme Gandilhon
et les membres du bureau*



Des vœux pour 1999

Le vendredi 8 Janvier ont eu lieu les traditionnels vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Devant les Présidents d'associations, les employés municipaux, le personnel enseignant, les membres du CCAS, la gendarmerie nationale, le receveur municipal sans oublier



L'Abbé Vermande, Monsieur le Maire présentait ses vœux pour la nouvelle année, et ne manquait pas au travers de cette allocution de remercier tous les présents pour le travail accompli tout au long de cette année, et des perspectives 1999 pour la commune de Reilhac.

Cette manifestation bien sympathique se terminait par un vin d'honneur.

Fête du château de Broussette

La Fête de la Chasse s'est à nouveau déroulée à Broussette, le dimanche 5 juillet 1998, par une belle journée ensoleillée dans l'enclos agréable et ombragé de cette demeure au donjon du XIII^{ème} siècle auquel, au cours du temps, sont venus s'accoler différents corps de bâtiments, ayant chacun d'eux leur propre histoire.

Depuis de nombreuses années, il s'est établi un consensus entre la commune de Reilhac et les propriétaires du château pour y donner, à intervalles intermittents, une journée de fête ouverte à tous permettant ainsi à bon nombre d'habitants de se rencontrer, de se retrouver et d'établir entre eux des liens de cordiale et chaleureuse sympathie.

Après plusieurs réunions préparatoires pour étudier l'organisation d'une telle manifestation avec les différents organismes concernés, il a fallu prévoir les installations diverses réparties de façon pratique et attractive pour le public. Ceci demanda une dizaine de jours de travail assidu aux volontaires et bénévoles toujours complaisants et souriants. Progressivement, les stands apparurent aux

emplacements prévus annonçant les prémices de la fête.

Dès le début de la matinée, de nombreux visiteurs arrivèrent au parking à double sens facilitant les entrées et sorties des voitures.

Le programme établi par la commune de Reilhac associée à la Fédération Départementale de la Chasse avait été soigneusement élaboré sous la dénomination : **"Les Fêtes du Château de Broussette"**.

À 10 heures 15, devant l'harmonieux porche ogival de la chapelle du XIV^{ème} siècle maintenant restaurée, fût célébrée la messe de Saint-Hubert par le Père Gaston, devant de



La fête du château de Broussette

nombreux fidèles ou spectateurs, accompagnée par la chorale de la paroisse et des sonneries de trompes de chasse.

À 11 heures 30, devant la terrasse du château, sur l'emplacement de ce qui était autrefois la cour, Jean-Pierre PICARD, Maire de Reilhac et Jean-Pierre LALITTE, Président de



la Fédération Départementale de la Chasse, en présence de Monsieur et Madame DELZONS, offrirent un apéritif d'honneur à tous les présents.

Dans l'après-midi les différentes attractions se succédèrent, devant un public de plus en plus nombreux, (1500 personnes environ), remportant les unes et les autres un très vif succès :

Équitation artistique, démonstration de chiens de sang et de chiens d'arrêt devant une foule fort intéressée ; assauts d'escrime à

l'ancienne, maniabilité d'attelages de chevaux, présentation de meutes de chasse à courre (50 chiens poitevin), drags à travers la propriété et curée froide devant une multitude devenue admirative - En fin d'après-midi, un concert de trompes retentit harmonieusement à travers le parc.

Dîner-spectacle enfin, réunissant autant de convives qu'au déjeuner et qui allaient des tables à la piste de danse dans une ambiance réjouie de bons vivants.

La journée se termina par un très beau feu d'artifice aux figures nouvelles et variées et par l'embrassement du château. C'est dans une sorte de recueillement que la foule des spectateurs se retira, au son d'une musique classique et mélodieuse, laissant derrière elle la chapelle gothique illuminée et radieuse dans son écrin de verdure naturelle.

Marcel Delzons



Football Club Reilhacois

L'assemblée générale de notre club tenue le dimanche 7 juin dernier aura bien confirmé à tous, licenciés et supporters du club, que la saison 97-98 se sera traduite par une saison de transition, tant au niveau des structures du club que dans les résultats sportifs. Un renouvellement progressif dans l'effectif joueurs mais aussi dirigeants s'est effectué, dans la sérénité, avec une grosse tendance vers le rajeunissement des licenciés. Ce qui s'est traduit au niveau des résultats sportifs par la 8^{ème} place au classement pour l'équipe fanion, l'équipe réserve se classant à la 7^{ème} place dans leur championnat respectif. Cette assemblée générale nouvelle formule, tenue sous-chapiteau au stade de foot, aura été un temps fort de cette saison. Après la tenue de l'A.G., dans une ambiance de grande convivialité, plus de 120 personnes ont pu apprécié le succulent menu champêtre mis en place par les membres du bureau et préparé par Monsieur et Madame CASSAN de Marmanhac. Dans l'après-midi, petits et grands ont pu s'adonner aux joies du ballon rond alors que les mamans, dans une ambiance de franche rigolade, donnaient la leçon à leurs futurs champions de l'École de foot. À renouveler !

Pour cette nouvelle saison 98-99, du fait de la réorganisation des championnats effectuée par le District du Cantal de football, la formation fanion prend part au championnat

de 1^{ère} division, les réservistes jouant en 3^{ème} division. Au poste d'entraîneur, David PUY-RAIMOND a succédé à Claude VIGNERON trop tenu par ses activités professionnelles pour assurer un tel poste très longtemps. Claude a effectué un excellent travail durant toute la saison. David, nouvel habitant de Reilhaguet, sera secondé dans son rôle par Jean-Philippe MONCANIS qui connaît bien la maison F.C.R. Souhaitons qu'avec un effectif de 43 joueurs séniors désireux de s'investir au mieux au sein du club, la tâche des entraîneurs devrait en être facilitée. Tous les licenciés du club invitent la population reilhacoise à venir les soutenir le dimanche après-midi. Tous les encouragements seront les bienvenus cette saison qui verra le club fêter son 30^{ème} anniversaire en juin prochain.



7 Juin, une Assemblée Générale ...aérée et au plus près du "champ" d'action...



Football Club Reilhacois

Devant l'importance des effectifs joueurs seniors et jeunes de l'École de foot, 95 au total, des nombreuses manifestations organisées par le club, le bureau a décidé de créer un emploi-jeune à compter de décembre 98.

Ce poste d'animateur sportif est tenu par Sébastien GRAMOND, jeune joueur du club, responsable au sein de l'École de foot et titulaire de 2 diplômes d'initiateur de football. Plusieurs projets sont à l'étude dans le cadre de son emploi (intervention dans le cadre extra-scolaire, animation d'une section gymnastique-loisirs pour toutes et tous, création d'une équipe féminine au sein du F.C.R., projet déjà bien avancé puisqu'une douzaine de jeunes femmes et jeunes filles s'entraînent tous les jeudis soirs).

Pour en terminer, merci une nouvelle fois aux artisans et commerçants reilhacois qui nous apportent un soutien sans faille tout au long de la saison. Un grand merci particulier à Sylvie et Pascal GAMEL, café-tabac au bourg de Reilhac qui ont offert au club 2 jeux de superbes maillots pour cette nouvelle saison.

ÉCOLE DE FOOT

Le ballon a tourné bien rond pour les 40 jeunes de l'École de foot. L'effectif de plus en plus important du fait du rapprochement avec les enfants de NAUCELLES permet d'envisager l'avenir avec un réel optimisme. Le sérieux de l'encadrement conjugué à l'enthousiasme des jeunes (7 équipes) a fait que la saison 97-98 s'est très bien déroulée. Bien que les résultats ne soient pas, à cet âge là, la finalité de leur sport favori, on ne peut que féliciter les 2 équipes poussins

pour leurs brillants résultats lors des tournois de mai et juin 98 avec en point d'orgue le trophée obtenu au tournoi de SANSAC-DE-MARMIESSE. La sortie à LYON en avril 98 pour assister au match LYON-BORDEAUX restera pour tous un excellent souvenir. Il est important de souligner l'effort fait par le club au niveau de la formation des jeunes éducateurs. En effet, deux d'entre eux, S. GRAMOND et N. RABHI, ont suivi avec succès des stages de formations organisés par le District du Cantal de football.

Cette saison 98-99 a vu la création de 2 nouvelles équipes, catégorie benjamins 10-11 ans. Pour tous les jeunes aussi, nous tenons à remercier M^r BAYLE, magasin UTILE à NAUCELLES qui a offert 2 jeux de magnifiques maillots. Si, comme nous le souhaitons, une entente au niveau de l'École de foot avec NAUCELLES voit le jour, ce qui engendre la création de nouvelles formations, nous espérons que la municipalité reilhacoise accèdera aux propositions émises par le bureau du F.C.R., à savoir la création d'un second terrain de sports.

Le Président
Serge LEYBROS



Visite du Préfet du Cantal à Reilhac

Le 21 Mai 1998, Monsieur Nicolas DES-FORGES Préfet du Cantal visitait le Canton de Jussac,

Cette journée était consacrée à la visite de chacune des Communes du Canton.

Les Maires et le Conseiller Général Jacques Markarian ont présenté à Monsieur le Préfet les travaux effectués, les améliorations apportées sur le plan de l'environnement et conditions de vie des habitants des

Communes.

Pour Reilhac, après une réception à la Mairie et une visite dans les différents hameaux avec une entrée dans le parc du château de Broussette en présence des propriétaires Monsieur et Madame Delzons, Monsieur le Maire et élus de Reilhac n'ont pas manqué de faire connaître à Monsieur le Préfet les réalisations en perspective pour la Commune.



1998, DE NOUVELLES FAMILLES S'INSTALLENT À REILHAC

- M^r et M^{me} Barbet Frédéric
15, cité des Landes (Maison Four)
- M^r et M^{me} Bouyssou à Brousse (Maison Lallis)
- M^r et M^{me} Thibouville Philippe
Cap-del-Couderc (Maison Raulet)
- M^r et M^{me} Navarri
Lotissement des Violettes (Maison Champeix)
- M^r et M^{me} Bousquet Dominique
Le Pont-de-Recoulet (Maison Maury)
- M^r et M^{me} Lamagat Éric

Reilhaguet (Maison Thuillier)

- M^r et M^{me} Vareille Thierry

Reilhaguet (Maison Cassan Jean-Pierre)

- M^r et M^{me} Akam - Le Bourg (Maison Calvet)

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- M^r et M^{me} Chavignier Alain - Cap-del-Couderc
- M^r et M^{me} Salas Joël - Brousse
- M^r et M^{me} Luc Serge - Lagarde
- M^r Maury - M^{elle} Vidal - Lagarde

BIENVENUE À REILHAC !

CLUB DE L'UNION DES AÎNÉS DE REILHAC ET NAUCELLES

L'année 1998 a vu le renouvellement du Conseil d'Administration.

- *Président* : BONHOURE René
- *Vice-Président* : CLAVEYROLLE Lucien - PRUNET Jean
- *Secrétaire* : VEYLET Louise
- *Secrétaire adjointe* : LAVIALLE Marie-Louise
- *Trésorière* : Gasquet Jacqueline
- *Tésorière adjointe* : ESCARION Jeanne
- *Membres* : BASTIDE Germain, BOYER Odette, CLAVEYROLLE Marcel, GAMOT Marcelle, GASQUET André, GUILBAULT Jean, STAVEL, Joseph, THÉRIZOLS Marinette.

Activités du Club :

- Participation au 3^{ème} Festival de "Musiques en Février" à Naucelles.
- Réunion d'informations par une assistante sociale de la C.R.A.M. d'Auvergne à Reilhac
- Vente de pâtisseries "faites maison" et d'objets divers lors des fêtes patronales de Naucelles et Reilhac.
- Deux repas en commun : "Poule farcie et Truffade".
- 11 Goûters dansants et 4 sorties en cours d'année
- Voyage au Tyrol du 14 au 19 Juin auquel ont participé 16 adhérents.
- Repas de fin d'année le 3 décembre au centre de vacances "La Châtaigneraie" à Mauris.
- Le 17 décembre : Assemblée Générale du Club.



Le Conseil d'Administration continue les mêmes activités en 1999, et invite, avec tous les adhérents, tous les pré-retraités et retraités, à partir de 50 ans, à rejoindre le club. Ils seront les bienvenus.

Le Président
René BONHOURE



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE REILHAC

La Société de chasse de REILHAC a vécu pour la deuxième fois un événement exceptionnel : la Fête de la chasse au château de Broussette.

Cette manifestation fut une réussite totale cette fois encore. Le public fut bien présent et le beau temps de la partie. Le parc du Château de Broussette est un cadre tout à fait privilégié pour cette fête et les chasseurs Reilhacois savent gré aux propriétaires : M^r et M^{me} DELZONS qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et de chaleur.

Il faut ici remercier également tous les bénévoles et leurs épouses ainsi que les exposants de la FÉDÉRATION DES CHASSEURS qui ont participé à ce succès.

Cette saison, huit chevreuils ont été attribués au plan de chasse qui fut réalisé sans problème par les volontaires. Cela permis d'organiser le banquet annuel auquel étaient notamment conviés les agriculteurs de la commune.

Les lâchers de gibier : lièvres, faisans, perdrix ont représenté une somme d'environ 30 000 F dont la plupart furent pris auprès d'un éleveur du Cantal. En résumé, une fois encore, nous voyons que le dynamisme de la Société de chasse de REILHAC a permis à ceux qui le souhaitaient de participer à la vie de la commune.

Le secrétaire
M. SOUBRIER

Les Associations

CLUB CANIN CANTALIEN

Les activités de l'Association Canine pour cette année 1998 ont été bien remplies. Toujours beaucoup d'adhérents qui se font un plaisir de se rencontrer à chaque entraînement.

À la suite du texte de loi sur les "animaux dangereux", toute personne ayant un compagnon doit se responsabiliser en donnant une éducation à son chien.

Le chien est une bête, il devient votre ami pour le pire et le meilleur.

L'éducation que vous lui donnez sera votre reflet : "Tel chien, tel maître".

☛ Pour le sport canin, l'obéissance est la base de tout résultat. Nous allons mettre en place "un test d'aptitude à l'éducation sociale du chien" qui consistera à connaître son chien afin de mieux vivre avec lui et surtout mieux l'intégrer dans la vie de tous les jours. "Je l'aime, Je l'éduque".

☛ Le traditionnel concours national RING s'est déroulé le week-end du 19 et 20 Septembre 1998, sur notre terrain. Deux journées très agréables avec 27 chiens inscrits et présents.

Parmi ceux-là, 15 ont concouru en haut niveau "Le RING III".

Le chien prouve ses capacités en souplesse et obéissance pendant 45 minutes consécutives. Le jugement est fait par un juge national. Chaque exercice est noté aussi bien sur le travail du chien que sur la conduite du maître.

Aussi, maître et chien se sont appliqués à effectuer un parcours le plus parfait possible pour avoir un résultat satisfaisant, afin de concourir pour les sélectifs et le championnat de France RING.

Le Club, quant à lui, était bien représenté avec un chien en Brevet, deux chiens en Ring II, et trois chiens en Ring III.

• Hooks Berger Belge Malinois appartenant à André DANCIE, pour cette année 1998, a participé aux trois sélectifs qui précèdent le championnat de France, avec les meilleurs chiens sélectionnés :

- 1^{er} sélectif à Decazeville, il était sur la première marche du podium devant 30 chiens.

- 2^{ème} sélectif à Brive, la chance n'était pas au rendez-vous.

- 3^{ème} sélectif à Decazeville : il s'est classé 3^{ème} sur 25 chiens encore en course.

Bravo à Hooks et à son maître ! Il prépare actuellement une bonne année 1999.

• Une petite équipe de jeunes chiens commence à prendre plaisir à ce sport. Berger Allemand, Rottweiler, Doberman et Berger Belge Malinois. Nous leur souhaitons bonne chance. À suivre...

Le Club Canin remercie la Municipalité pour sa participation au concours et animations diverses.

Les Reilhacois et Reilhacoises sont toujours invités et nous espérons les voir plus nombreux.

Que ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement d'une association canine viennent nous rejoindre, seul ou avec leur compagnon, le samedi après-midi à 14 h 15 et le dimanche matin à 9 h 15. À partir du mois d'avril, le mercredi à 18 h 30.

Vous pouvez nous contacter au **04 71 47 27 48**.

Pour mémoire, le Club Canin Cantalien organise les 18 et 19 septembre 1999, le Championnat d'Auvergne 2000.

Concours obligatoire à tous concurrents de la Régionale Auvergne susceptibles de faire les sélectifs pour le Championnat de France 2000, qui se déroulera en Juin 2000.

Une demande a été faite pour ce Championnat sur le Terrain de Foot. Nous attendons une réponse.

*Raymonde LEVAIS,
Présidente.*



COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le samedi 12 Septembre 1998 à la salle polyvalente.

Pour l'année 1998, 10 manifestations ont été organisées, à savoir :

- 5 concours de belote
- 1 soirée costumée
- 1 course pédestre
- 1 marché de pays
- 1 feu de la Saint-Jean
- la fête patronale.

Nous avons, cette année, essayé de varier les types d'animations afin de permettre à chacun de participer selon ses goûts.

Revenons à la fête patronale où cette année le temps n'a pas été notre allié.

Cependant, Crandelles, Jussac et deux équipes de Reilhac ont brillamment participé aux jeux inter-villages au cours desquels une équipe reilhacoise est sortie victorieuse.

Les spectacles de samedi soir et dimanche soir furent également très appréciés.

Et pour finir, une foule de personnes s'est massée, malgré le froid, sur la place du bourg afin de voir le feu d'artifice qui fût cette année encore "très brillant".

Comme chaque année, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, nous remercions tous les reilhacois, tous les commerçants et artisans, Monsieur le Maire et la municipalité ainsi que les employés communaux, et nous espérons que lors de la prochaine assemblée générale, nous le ferons de vive voix.



Bureau :

- *Président d'Honneur* : Jean-Pierre PICARD
- *Président* : Serge FOUR
- *Vice-Président* : Christophe CLAVEYROLLE
- *Trésorier* : Jean-Michel LARION
- *Trésorière adjointe* : Malika FOUR
- *Secrétaire* : Didier CHARBONNEL
- *Membres* : Véronique et Maryline MIZERMONT - Myriam KABOUS - Aurélie MALGOUZOU - Fabienne CALVET - Isabelle CHARBONNEL - Patrice MEILHAC - Alain CAIANO.

Serge Four.



Les Associations

LE TILLEUL REILHACOIS

Voici déjà 10 ans que vous avez décidé de prendre mon nom pour créer une Société de Pétanque homologuée au J.O. le 3 février 1988, sous le nom de "Tilleul Reilhacois".

En dix ans, la société a connu des fortunes diverses. En 1998, avec près de 50 licenciés, vous avez obtenu des résultats honorables dans les différentes compétitions organisées par le Comité Départemental ou la Ligue d'Auvergne.

CHAMPIONNATS DU CANTAL

- Triplettes à Saint-Martin-Valmeroux.
- Tête à tête à Vic-sur-Cère.
- Un licencié (A. DELON) entre dans les quatre derniers qualifiés (1/2 finale) sur 280 inscrits.
- Corporatif à Montsalvy.

CHAMPIONNATS DE LIGUE MIXTE

- Doublettes mixtes à Aurillac au Boulodrome

Une doublette échoue en 16^{ème} de finale sur plus de 200 inscrites. Le regret de J.M. LARION et de sa partenaire est de ne pas avoir pu affronter le triple champion du monde : CH. FAZZINO.

COUPE DU CANTAL

L'Équipe I a fait un tour dans chaque coupe (principale, consolante). Quant à l'équipe II, elle a joué à Montsalvy, Laroquebrou et Siran.

D'autre part, plusieurs concours internes ont été organisés. Parmi les plus mémorables (10 ans de la société et Challenge du Président), les féministes reilhacoises ont participé au semi-marathon au boulodrome (pétanque non-stop de 9 h à 21 h).



Le bureau 1998 était composé de la façon suivante :

- *Président d'Honneur* : Jean-Pierre PICARD, Maire
- *Président Actif* : J.M. LARION
- *Vice-Président* : A. DELON
- *Vice-Président délégué au Boulodrome de Tronquières* : L. FAUGÈRE
- *Trésorière* : M. RAFFY
- *Trésorier adjoint* : G. VIGNERON
- *Secrétaires* : B. LAVEISSIÈRE, D. DELOR

Tous les licenciés seniors étaient membres du bureau.

Les licenciés tiennent à remercier la municipalité et tous les commerçants et artisans qui ont contribué au bon fonctionnement de la société.

Le Tilleul Reilhacois.



Les Associations

LA QUILLE REILHACOISE

Le bureau se compose :

- *Président* : BARRIÈRE Jean
- *Vice-Président* : DUFFAYET Michel
- *Secrétaire* : DUFFAYET Jean-François
- *Secrétaire Adjoint* : CLAVEYROLE Marcel
- *Trésorier* : TERRISSE Philippe
- *Trésorier Adjoint* : BARRIÈRE Daniel

Cette année, la Quille Reilhacoise a repris son activité grâce à la reconstitution de son bureau.

Au cours de l'année, le Club a donné trois manifestations :

la première a eu lieu le 28 juin, à la salle polyvalente, la seconde le 2 Août lors de la fête patronale et la troisième le 6 septembre, place de la mairie.

Le Club souhaite poursuivre ses activités, dues au bon déroulement des dernières manifestations.

*Le Président,
BARRIÈRE Jean.*



COL DE LÉGAL

LE BILAN EN CHIFFRES

	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98
SKI	146000	33000	156000	9000	50000
HÉBERGEMENT	0	0	9000	24000	42300

Le centre d'accueil du col de Légal a obtenu l'agrément DDASS.

- Un emploi jeune après étude financière (subvention Conseil Général...) a été créé. Cet emploi sera pérennisé sur 5 ans.

- la participation du Syndicat sera de 4 600 Frs sur les deux premières années.

- 345 journées ski de fond gratuites ont été réalisées par les Écoles Primaires. Nous espérons que l'École de Reilhac sera de la fête en 1999.

- Le syndicat à court terme va s'engager sur la gestion du buron de Cabrespine et créer une dynamique en liaison avec les hôteliers et gestionnaires d'hébergements.

Bernard LAVEISSIÈRE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRES NAUCELLES ET REILHAC

Les activités de l'association se résument à deux manifestations annuelles : les **Commémorations des 8 Mai 1945 et 11 Novembre 1918.**

Pourquoi se souvenir ?

Le Monument aux Morts qui se trouve devant l'Église est le symbole du sacrifice de tous ceux qui sont tombés au combat pour la Paix et la Liberté, l'honneur et la grandeur de la France.

Nous n'avons pas le droit de les oublier.

Cette année 1998, la Cérémonie du 8 Mai s'est déroulée le 8 Mai de la façon suivante :

- aux Monuments aux Morts, remise d'une gerbe par le Maire et le Président des Anciens Combattants, suivi de l'office religieux à Reilhac.

- Après la cérémonie, les anciens combattants, les Maires, les membres du Conseil Municipal se sont réunis pour un vin d'honneur et un repas fraternel au restaurant "Le Prado" à Jussac, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Composition du bureau :

- *Président d'honneur* : Louis GUIBERT
- *Président Actif* : Géraud GERVAUX
- *Vice-Président* : Marius RIGAL, Louis PEYRAT, René TEULIÈRE
- *Trésorier - Secrétaire* : Robert POUNHET - Noël BRUEL

Le Président, Louis GERVAUX.



FNACA COMITÉ VALLÉE DE L'AUTHRE

Le Comité de la Vallée de l'Authre a tenu son assemblée générale le samedi 28 novembre, salle de la mairie de Naucelles.

Le Président, Roger PEYRAT souhaite la bienvenue aux adhérents et remercie Christian BOILEAU, Parrain du comité, Monsieur le Maire, Monsieur GERVAUX, président des Anciens Combattants Naucelles-Reilhac, d'être présents.

Pierre BELAUBRE, trésorier, présente le bilan financier, qui fait apparaître une gestion saine et rigoureuse. Le Comité décide d'apporter une aide financière au comité départemental pour un montant de 2 000 Francs.

Roger PEYRAT présente le compte-rendu des activités, notamment l'inauguration du Square du 19 Mars 1962, à



Jussac.

Christian BOILEAU fait un tour d'horizon des revendications, des nouvelles dispositions pour l'attribution de la carte du Combattant. Les services rendus à l'A.F.N. font l'objet de la mention "Guerre" et non opération de sécurité et de maintien de l'ordre.

Ensuite, il fut procédé à l'élection du bureau, ce dernier est reconduit à l'unanimité : Président : Roger PEYRAT, Secrétaire : André JULHE, Trésorier : Pierre BELAUBRE, Responsables des communes : Charles BONNET pour Crandelles, Roger PEYRAT pour Jussac, Noël BRUEL pour Naucelles, René TOUBERT pour Marmanhac, Marius CANORD pour Reilhac, Pierre LANDES pour Laroquevieille, Albert MATHIEU pour Teissière-de-Cornet, Louis BRUEL pour Aurillac.

Avant de passer à table, une petite cérémonie avait lieu au cours de laquelle fut remise la croix du Combattant à six récipiendaires : BRUEL Louis et GASPAROUX Daniel d'Aurillac, JOANNY Michel et SENAUD René de Naucelles, TEL Pierre de Reilhac et VERNET André de Jussac.

Ensuite, un excellent repas fut servi aux adhérents et leurs épouses par André ARNAL, "Le Prado" à Jussac, dans une ambiance très cordiale.

Roger PEYRAT.



**Location Matériel BTP
Transports**

2, Rue Carnot
15000 AURILLAC
Tél. : 04.71.64.64.07
Télécopie : 04.71.48.56.09



AURILLAC

79, av. Charles de Gaulle
Tél. 04 71 64 11 77
Fax 04 71 48 99 92

SAINT-FLOUR

5, place d'Armes
Tél. 04 71 60 06 40
Fax 04 71 60 48 71

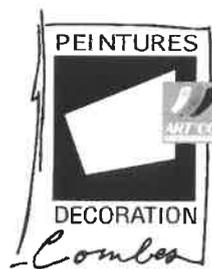


**BOUVIER
EXTINCTEURS**

STOP-FIRE
15, rue Salvador-Allende
B.P. 834 - 15008 AURILLAC Cedex
Tél. (04) 71 48 38 56
Fax (04) 71 48 53 54

**VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION INCENDIE**

*1969 - 1999
30 ans d'expérience
et toujours une couleur d'avance ...*



Combes

■ **PEINTURES** ■ **DECORATION** ■



Aurillac 04 71 64 51 11
ST Flour 04 71 60 46 50

Michel BRUEL

Produits de qualité

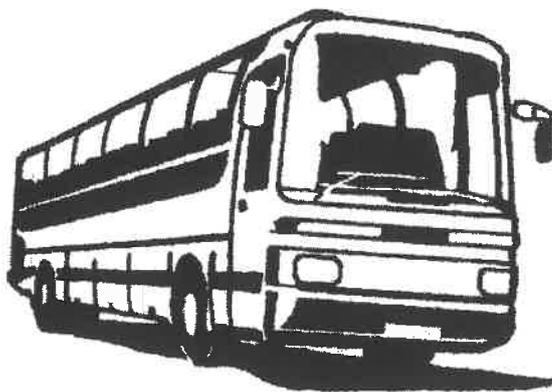
A votre service
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie
Charcuterie
Volailles**

Ouvert _____
le dimanche _____
matin _____

Tél. : 04.71.47.25.60

Cantal Tour



Voyages et transports

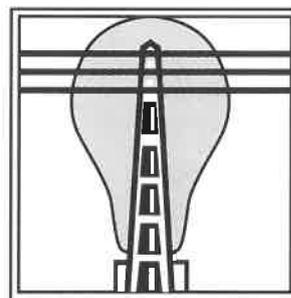
17, avenue Georges-Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. : 04.71.64.16.65

LE CREDIT AGRICOLE PRESENT
DANS LE DEPARTEMENT

A JUSSAC :

- *Une agence permanente ;*
- *Un distributeur de billets disponible 24 h/24, 7 J/7 ;*
- *Cinq collaborateurs au service de la clientèle.*


l'esprit Cantal



S.A. ENTREPRISE
LAVIGNE

Z.A. Laviaille - LE VIGEAN
15200 MAURIAC
Téléphone : 04.71.68.04.11
Télécopie : 04.71.67.37.81

Relaxez-vous en ETABLISSEMENT COMBES



CCBK4

Travailler avec un matériel à la pointe de la technologie ; être conseillé par un réseau de concessionnaires compétents ; s'appuyer sur un service après-vente performant : en choisissant un Kubota, vous garantissez l'essentiel : votre satisfaction.

Kubota

3615 KUBOTA Le numéro 1 du compact.

L'Équipement Agricole Cantalien
Ets COMBES

Les Quatre Chemins - NAUCELLES - BP 701 - 15007 AURILLAC
Tél. : 04.71.48.85.85

GRENIER D.

**Grains - Aliments du bétail
Quincaillerie - Plomberie
Jardinage - Fer - Tôles
Matériaux**

**Les Quatre Chemins
15000 Aurillac**



En choisissant Groupama
on fait bien plus que s'assurer



GROUPAMA

1ère MUTUELLE D'ASSURANCE

à AURILLAC : Rue du Coq Vert 04 71 45 50 50
Avenue Gambetta 04 71 45 50 60

FUEL - CHARBON

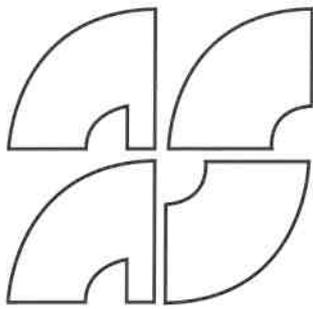
S.A.R.L.

Ets GIBERT

ALIMENTATION DU BÉTAIL
VOLAILLES, CHIENS, CHATS
ENGRAIS
POMMES DE TERRE
Aliment DUMAS

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14



Atelier site
et architecture

DANIEL MAROT

S.A.R.L.

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac

Tél. : 04.71.48.78.20

Fax : 04.71.48.41.48

URBANISME - ARCHITECTURE
DÉCORATION INTÉRIEURE
ETUDES PAYSAGERES

**CANTAL
DISTRIBUTION**

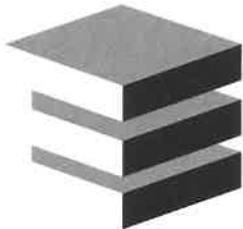
*la Garantie
de l'Hygiène*

106, av. du G^{al} Leclerc

“ La Ponétie ”

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 47 21 65



**EUROVIA
MIDI-PYRENEES**

AGENCE AVEYRON-CANTAL - SECTEUR D'AURILLAC

TRAVAUX PUBLICS

ENROBE

AMENAGEMENT DE COURS

TRAVAUX PARTICULIERS

4, rue du Boudieu - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 64 58 56 - Fax : 04 71 64 24 73

Auvergne
carburants

BP SuperFioul

Fuel domestique
Chauffage
Agriculture

A. GARROUSTE

1, avenue de Conthe - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 44 00

MAURIAC	: Av. A. Chauvet	04.71.67.35.27
MASSIAC	: 15, rue Neuve	04.71.23.02.18
MURAT	: Chemin Croix-Jolie	04.71.73.20.52

NOTRE SERVICE FAIT LA DIFFÉRENCE
ENTRETIEN - RAMONAGE DE CHAUDIÈRES - BRÛLEURS

MANUCENTRE



*Pêche
Chasse
Loisirs*



*Place de la Gare
15000 Aurillac*

Bernard Layros

Listes de mariage

Cadeaux

Arts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 63 59 50 - Fax : 04 71 64 15 42

MAÇONNERIE

TERRASSE

ENDUITS EXTÉRIEURS

BÉTON ARMÉ

RÉNOVATION

Jean-Marcel

ESCALIER

8, Route de Vaureilles - 15250 Naucelles
Tél. : 04.71.47.22.01



*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune
vous offrent leur service...*

<p>MALBOS John <i>Plombier - Incombes</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p>MAUBERGER Daniel <i>Transports Médicaments</i> LASPLAGNES</p>	<p>BERGERON Bernard <i>Terrassements - Travaux publics</i> 19, Lotissement des Violettes Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p>GEORGES Thierry <i>Nettoyage Locaux</i> REILHAGUET</p>
<p>BARRÈS Robert <i>Marchand de Fromages</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.38</p>	<p>COUDERC Pierre <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 04.71.47.21.44</p>	<p>LAFARGE Christian <i>Entreprise de Carrelages</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p>BRUEL Serge <i>Chauffage Sanitaire</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.24.74</p>
<p>DEFILQUIER-CIVEL <i>Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.50</p>		<p>LAINSCAK Michel <i>Chauffage - Sanitaire</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p>ESCALIER Marcel <i>Maçonnerie</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.22.01</p>
<p>MALBOS Daniel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p>CARCY Gabriel <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p>RIBEYRON Michel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.26.16</p>	<p>FONTANILLE Marcel <i>Marchand de Vins</i> BROUSSE Téléphone : 04.71.47.21.27</p>
<p>COSTES Pierre <i>Serrurerie</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p>GAMEL Sylvie <i>Bar - Tabac - Restaurant</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p>ROUCHY Nadine <i>Atelier de Coiffure</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p>CONRIÉ Daniel <i>Électricité Générale</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.25.30</p>
<p>LABERTRANDIE Frères <i>Menuiserie - Charpente</i> LAGARDE Téléphone : 04.71.47.21.41</p>	<p>Epicerie TIRAVY Catherine <i>"Le Petit Market"</i> LOTISSEMENT DES VIOLETTES Téléphone : 04.71.47.26.94</p>	<p>CADAC <i>Coopérative Agricole d'Amendements Calcaires</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.28.12</p>	<p>TISSANDIER Christine <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> 15250 REILHAC Téléphone : 04.71.47.29.32</p>